

Département
VENDÉE
Arrondissement
Les Sables d'Olonne

Commune de
SOULLANS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOULLANS

Séance du 13 avril 2023
Nombre de conseillers en exercice : 27
Date de la convocation du conseil : 5 avril 2023
Nombre de conseillers présents : 18

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à 20 h 00, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

Présents : MM. ROUILLÉ J-M. - M. CHOUIN J-F - Mme GUILLET A-D. - M. GUITTONNEAU P. - Mme THOUZEAU J. - MM. GUILBAUD L-M. - RELET J-M. - CROCHET B. - BONNEAU R. - BLANDINEAU M. - Mmes DILLET S. - CHEVRIER B. - M. LIAIGRE T. - Mmes MARTINEAU C. - BAUDRY K. - JOLLY F. - M. HERCBERG F. - Mme ROUSSET C.

Absents : Mme BERTAUD M.F. qui a donné pouvoir à Mme GUILLET A-D. - Mme BRILLET L. qui a donné pouvoir à Mme THOUZEAU J. - Mme PAILLER A. qui a donné pouvoir à M. LIAIGRE T. - M. TESSIER P. qui a donné pouvoir à M. M. CHOUIN J-F - Mme MOUSSEAU D. qui a donné pouvoir à Mme BAUDRY K. - Mme VILLERET L. qui a donné pouvoir à M. HERCBERG F.

M. LEROY D. - M. BERTHOMÉ F. - Mme ROUXEL M.

Secrétaire : Mme JOLLY F.

2023.28 - Vote des subventions de fonctionnement aux associations

Le conseil municipal a été invité à se prononcer sur les demandes de subventions formulées par les associations et organismes divers.

Il est précisé que les conseillers qui exercent, ou dont les membres de la famille exercent, des responsabilités dans une association susceptible de percevoir une subvention communale ne prennent part ni au débat, ni au vote concernant l'attribution de cette subvention.

Mme THOUZEAU J. et M. CROCHET B. quittent la salle pour le vote de la subvention de Soullans Animation Tourisme

Le dossier a été présenté en commission « Finances » le 27 février 2023.

Après délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide :

- **D'ATTRIBUER** aux associations et organismes divers une subvention conformément aux tableaux ci-dessous :

DESIGNATION	PROPOSITION 2023
ASSOCIATIONS SPORTIVES	
Hirondelles Soullandaises Basket Club	3 958,50 €
Danses 2000	1 696,00 €
Hirondelles Soullandaises Football	3 132,00 €
Tennis Club Soullandais	913,50 €
SOUS-TOTAL	9700,00 €
ASSOCIATIONS CULTURELLES	
Bibliothèque Municipale Soullandaise	1 200,00 €
Les Tréteaux Soullandais	522,00 €
Soullans Animation Tourisme	2 200,00 €
SOUS-TOTAL	3922,00 €
ASSOCIATION SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE	
Amicale de l'école publique	410,00 €
SOUS-TOTAL	410,00 €
ASSOCIATIONS SOCIALES/SOLIDARITÉ/3ème AGE	
ADMR de Soullans	8 700,00 €
ACPG CATM SOULLANS	80,00 €
SOUS-TOTAL	8 780,00 €
ORGANISMES DÉPARTEMENTAUX ET DIVERS	
Secours catholique	300,00 €
SOUS-TOTAL	300,00€

Soit un montant total de subventions de 23 112 €.

- **D'IMPUTER** la dépense correspondante sur les crédits figurant au budget de la commune chapitre 65 – article 6574.

Vote de la subvention pour Soullans Animation Tourisme :

VOTE : **POUR : 22** **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**

Autres :

VOTE : **POUR : 24** **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**

Fait et délibéré à Soullans, les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

